



## **PREMIERE JOURNEE NATIONALE DES « DYS » le 10/10**

### **« donnons la parole aux dys »**

C'est près de 300 personnes qui sont venues s'informer mercredi 10 octobre à la Maison du Champs de Mars à **RENNES** dans le cadre de la JOURNEE NATIONALE DES DYS

L'organisation de ce temps fort, mis en place au plan départemental par les 3 associations : Avenir Dysphasie, Dyspraxique Mais Fantastique, Apédys, a largement été soutenu par la présence des professionnels du département qui entourent les « dys » au niveau de l'Ecole, de l'apprentissage, de la santé, de la MDPH.

Il s'agissait bien d'informer les parents et tout public concerné sur les dépistages, prises en charge et les aménagements pédagogiques.

Le nombre important de personnes venues chercher une information – que ce soit des familles, des enseignants, des soignants – confirme bien la nécessité d'INFORMER afin de mieux connaître les TROUBLES « DYS », de les REPERER, et DEMONTRE bien la nécessité d'ADAPTER la scolarité et l'apprentissage à leurs « dysfficultés.

tous les documents et présentations dys sont à votre disposition sur le site :

[www.colloque-dys35.info](http://www.colloque-dys35.info)

Article du Ouest France du 14 septembre 2007 :

### **Une journée des « Dys » en octobre**

La première journée nationale des « Dys » est organisée le 10 octobre, sous le haut patronage des ministères de l'Éducation nationale, de la Santé et du délégué interministériel aux personnes handicapées, en partenariat par la FLA (Fédération française des troubles spécifiques du langage et des apprentissages) et la Fédération APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés). Une action locale se tiendra à la maison du Champ de Mars. Organisée par trois associations de parents, Apédys35, Avenir dysphasie, Dyspraxique mais fantastique, cette journée fait suite au colloque « Les dysfficultés » qui a réuni 800

personnes le 24 mars à Rennes. L'objectif de cette journée est de réunir les professionnels qui entourent les enfants pour informer les parents et tout public concerné, sur les dépistages, les prises en charge et les aménagements pédagogiques. Il s'agira aussi de communiquer sur les différents troubles spécifiques du langage oral ou écrit, dyslexie, dysphasie, dyspraxie. Sensibiliser sur les « dysfficultés » d'apprentissage en relation avec les troubles du langage qui, invisibles, empêchent les enfants et les jeunes de réussir leur scolarité et leur projet de vie.